

CLIENTS:



PLAN DE SERVITUDE ET D'OCCUPATION TEMPORAIRE

SECTEURS MANIRON-PIECE LOUISE -LES CANOTS-L'EPERON

PLANCHE 10

DOSSIER : 20-017	DATE : 11/06/2020	PLAN : SER.20-017
SYSTEMES DE COORDONNEES :		ECHELLE : 1/500
Planimétrie : UTM 40 (Par GPS)	MODIFICATIONS :	
Altimétrie :	Date :	
	Indice :	
	Objet :	



CABINET VEYLAND
SARL DE GEOMETRE EXPERT.

MEMBRE DE L'ORDRE DES GEOMETRES EXPERTS N° 200 8 200 006

Bureau principal : 28 Rue de l'Herminette, 97400 Saint-Denis
B.P. 15 97400 Saint-Denis
Tél : 03 82 29 63 84 / Fax : 03 82 29 63 85
www.veyland-geometre.fr

Bureau secondaire : 541 Rue 4 Janvier, 97400 Saint-Denis
B.P. 90866, 97400 Saint-Denis
Tél : 03 82 29 66 00 / Fax : 03 82 29 66 01
www.veyland-geometre.fr

DESSIN: JZ

SCHEMA D'ASSEMBLAGE

PLANCHE 11

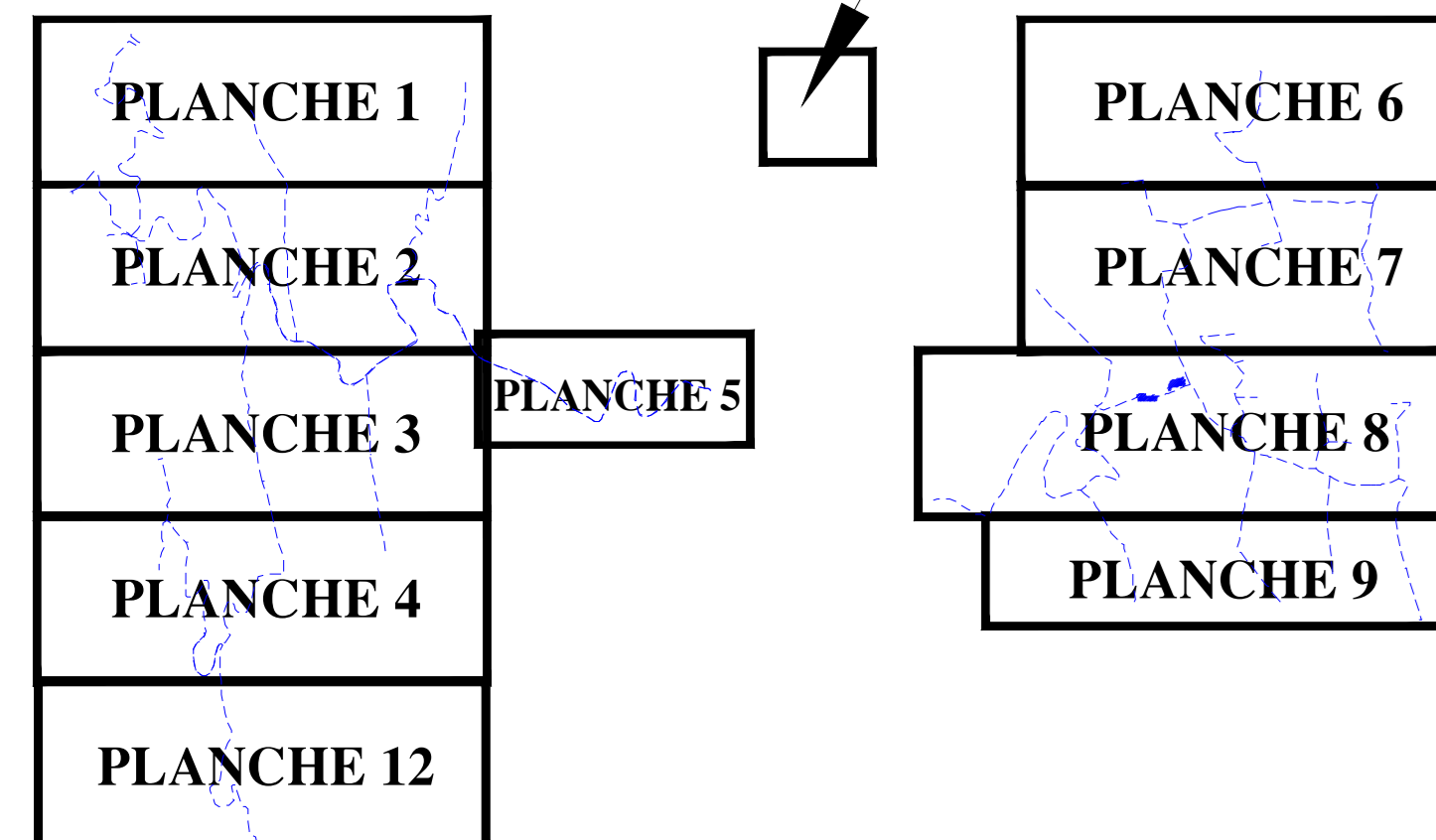


PLANCHE 10

ECHELLE : 1/20000

LEGENDE DES LIMITES

Superposition brute du cadastre sans adaptation.
L'application cadastrale est donnée à titre indicatif et ne peut en aucun cas supplanter une limite bornée.

Limite de servitude légale des canalisations
Limite occupation temporaire pour les travaux de canalisation

Canalisation

LEGENDE DES SURFACES

Occupation temporaire pour les travaux de canalisation sur les parcelles concernées

Servitude légale des canalisations sur les parcelles concernées
- Profondeur minimum d'entassement : 0,90m
- Largeur des servitudes : 3,00m



ECHELLE 1/500